

Image not found or type unknown



Produit plus disponible, remboursement en bon d'achats

Par **UtOpik_old**, le **11/06/2007** à **14:48**

Bonjour, rnrnJ'aurai voulu savoir si ce qui se passe pour mon cas est normal.rnrnJ'ai acheter un objet sur internet, mais l'objet n'était plus disponible voici ce que je recois : rnrnNous sommes au regret de vous annoncer que votre objet n'est rnpas disponible. Pour vous dédommager, nous vous joignons un ticket de réduction de 18,90 EUR valable pour n'importe quel rnautre portable, à utiliser sans limite de temps. Le ticket de réduction est le suivant : ***** (Notez-le précieusement) rnrnEst-ce normal? légal? rnrnCar cela m'oblige à acheter un objet chez eux? rnrnSi ce n'est pas normal j'aurai voulu avoir l'article qui le dit pour pouvoir le leur renvoyer et avoir un vrai remboursement. rnrnMerci!